

**GUIDE AUX PARENTS**

# Les Asticots



**Été 2022**

Du 27 juin au 19 août

# FUNCTIONNEMENT CAMP DE JOUR


## COORDONNÉES UTILES

Pour toute question ou pour toute information relative au camp de jour, n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice.

 Bureau municipal : 450-454-3919  
[loisirs@municipalite.saint-isidore.qc.ca](mailto:loisirs@municipalite.saint-isidore.qc.ca)



Pour toute **urgence** en dehors des heures d'ouverture du camp de jour ou du bureau municipal il vous est possible de communiquer au numéro suivant :

 Urgence : 514-778-0040

## HORAIRE ET LIEU

Le camp de jour est situé au chalet des loisirs, sur la rue Lecourt.

Le camp de jour se déroule :

**Du lundi au jeudi de 9h à 16h**

**Le vendredi de 9h à 12h**



## ARRIVÉE AU CAMP

Par souci de sécurité, le parent doit **toujours** accompagner son enfant à son arrivée au camp. Si vous déposez vos enfants au camp sans avertir, vous ne pourrez pas tenir le camp responsable si vos enfants décident de ne pas se présenter de la journée au camp de jour. De plus, si un enfant arrive seul au chalet des loisirs avant l'heure prévue, aucune surveillance n'est assurée par le camp de jour avant 9h.

## DÉPART

Il est primordial d'inscrire le nom des personnes autorisées à venir chercher votre enfant au camp sur la fiche d'inscription. À chaque fin de journée, les parents et/ou les personnes autorisées doivent signer la feuille de départ. Par souci de sécurité, il est donc primordial de vous présenter pour venir chercher votre enfant.

## POLITIQUE DES DÉPARTS SÉCURITAIRES

Si une personne ne se trouve pas dans la liste des personnes autorisées, les animateurs se réserveront le droit de demander une pièce d'identité et d'appeler les parents pour s'assurer que l'enfant puisse partir avec cette personne. S'il n'y a pas de réponse, nous refuserons de laisser partir vos enfants avec cette personne, et ce, même si vos enfants la connaissent très bien.

## MÉDICAMENTS



Dans le cas où un enfant doit recevoir un médicament prescrit ou encore aspirine, tempra, bédryl ou sirop, celui-ci doit être dans son contenu d'origine portant les renseignements suivants : nom de l'enfant, posologie et fréquence d'administration. De plus, un formulaire d'autorisation à l'administration du médicament devra être rempli et signé par le parent pour que la responsable soit autorisée à donner le médicament. Aucun médicament prescrit ne sera administré aux enfants sans votre autorisation écrite.

Pour la santé de votre enfant et de tous les enfants, vous devez nous prévenir de tout diagnostic d'allergie ou de maladie contagieuse.

## ENFANT MALADE

Si votre enfant est malade ou fiévreux, nous vous prions de le garder à la maison pour éviter de contaminer les autres enfants. Dans le cas où l'état de santé de votre enfant se modifie au cours de la journée, les parents seront immédiatement avisés par téléphone.



## PÉRIODE DE DÎNER

La période de dîner se déroulera à l'extérieur, sous les arbres et les chapiteaux. Seuls les repas froids sont autorisés pour l'heure du dîner.

## AVIS ÉCRIT

Afin que nous puissions assurer une bonne surveillance, il vous faudra remettre un avis écrit et daté dans les cas suivants :



- ✓ Si votre enfant doit quitter **SEUL** immédiatement après le camp de jour ou sur l'heure du dîner ;
- ✓ Si les modalités de départ, tel qu'inscrit sur le formulaire d'inscription ont changé ;
- ✓ S'il doit partir avec une autre personne non-autorisée. Dans ce cas, veuillez nous informer du nom de la personne qui viendra le chercher.

# FONCTIONNEMENT SERVICE DE GARDE

## HORAIRE ET LIEU

Le service de garde est situé à l'école Langevin au 652, rang St-Régis.

Le service de garde se déroule :

**Du lundi au jeudi de 7h à 9h et de 16h à 17h30**

**Le vendredi de 7h à 9h et de 12h à 17h30**

 Numéro d'urgence pour contacter le service de garde : **514-778-0040**

Durant ces périodes, le code de vie du camp de jour ainsi que les règlements généraux devront être respectés. Les mêmes mesures disciplinaires seront appliquées pour tout écart de comportement.

## FRAIS DE RETARD

Si vous prévoyez un retard, vous devez nous en informer par téléphone au numéro d'urgence qui vous est donné. Les frais de retard s'appliqueront en conséquence.

Dès 17h35, la responsable du service de garde contactera les parents. Les frais de retard seront appliqués.

Si à 17h50, vous n'êtes pas arrivé et que la responsable est sans nouvelles, elle téléphonera au numéro d'urgence inscrit sur le formulaire d'inscription et demandera que l'on vienne chercher votre enfant.



 **DES FRAIS DE RETARD SERONT APPLICABLES APRÈS 17H35.  
LE TARIF EST DE 1.00 \$ / MINUTE.**

## ACTIVITÉS DU SERVICE DE GARDE

Pour les périodes du matin et du soir, soit de 7h à 9h et de 16h à 17h30, les enfants auront accès à différents « coins » au service de garde. Ces « coins » sont les jeux de société, la lecture, pâte à modeler, légos et dessin. Les moniteurs ne sont pas tenus de faire de l'animation durant le service de garde ; ils font de la supervision.

Pour la période du vendredi après-midi, soit de **12h à 16h, les enfants resteront au chalet des loisirs.** Ils feront des activités encadrées et auront droit à des activités spéciales du service de garde. Il est donc important le vendredi de vous présenter au chalet des loisirs de 12h à 16h pour venir chercher vos enfants. Dès 16h, les enfants retournent à l'école Langevin.


## CONTRÔLE DES PRÉSENCES ET DES DÉPARTS



Le service de garde ouvre ses portes à 7h. Les parents doivent accompagner leur(s) enfant(s) à l'intérieur de l'école et donner la présence au moniteur du service de garde.

Le service de garde ferme ses portes à 17h30. Les parents doivent venir chercher leur(s) enfants à l'intérieur et signer la feuille de départ prévue à cet effet.

Nous vous conseillons d'inscrire le nom des personnes autorisées à venir chercher vos enfants sur la fiche d'inscription. En cas de doute, les moniteurs se réservent le droit de vous téléphoner. S'il n'y a pas de réponse, nous refuserons de laisser partir votre enfant.

 **Ne laissez pas votre enfant seul à l'extérieur avant l'ouverture du service de garde, en aucun temps et sous aucun prétexte.**

## REPAS

Veuillez considérer que nous ne servons aucun déjeuner ou collation au service de garde. Par contre, votre enfant pourra apporter ses aliments ou le prévoir dans sa boîte à lunch.

## DIVERSES INFORMATIONS

- Le service de garde n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Par contre tout au long de l'été, une boîte d'objets perdus se trouvera à l'entrée du service de garde.
- Le ratio du service de garde est d'un animateur pour 20 enfants.

## AVIS ÉCRIT

Afin que nous puissions assurer une bonne surveillance, il vous faudra remettre un avis écrit et daté dans les cas suivants :



- ✓ Si votre enfant doit quitter immédiatement après le camp de jour.
- ✓ Si votre enfant doit partir seul. De plus, dans ce cas, nous ne sommes pas responsables de son retour à la maison.
- ✓ S'il doit partir avec une autre personne non-autorisée. Dans ce cas, veuillez nous informer du nom de la personne qui viendra le chercher.

## TABLE DES COMMUNICATIONS

Tout au long de l'été, vous trouverez différentes informations (Astic-Info, inscription aux sorties, etc.) à la table des communications située à l'entrée du service de garde à l'école Langevin.

**Toutes les informations qui sont distribuées se trouvent sur cette table. CONSULTEZ-LÀ !**



# INFORMATIONS IMPORTANTES

## TENUE VESTIMENTAIRE

Pour des raisons de sécurité et de confort, nous demandons aux enfants de porter des vêtements sport, des espadrilles ou sandales de sport.



L'habillement doit permettre de participer, sans contrainte, à toutes les activités. (Ex : s'asseoir par terre, activités sportives, bricolage, etc.)



Le chandail du camp de jour peut être porté quand l'enfant le veut, par contre **il doit obligatoirement le porter lors des sorties.**

## PROTECTION SOLAIRE

Nous recommandons le port d'une casquette afin de protéger le visage et la tête des coups de soleil.

Il est de la responsabilité des parents d'appliquer la crème solaire avant l'arrivée de l'enfant au camp. Ensuite, l'enfant appliquera, avec l'aide des moniteurs sa crème solaire. Les moniteurs verront à l'application de la crème solaire à l'heure du dîner ou au besoin selon la température.

Nous vous suggérons fortement la lotion et/ou crème solaire en vaporisateur. Ce qui facilite l'application auprès des enfants et évite le contact physique avec le moniteur. Il est important de bien identifier la crème solaire au nom de votre enfant.

## L'ASTIC-INFO, C'EST QUOI ?



C'est un petit journal publié chaque mardi, vous informant sur les nouvelles, les sorties, les activités spéciales qui ont lieu chaque semaine au camp de jour. Veuillez porter une attention particulière à l'astic-info puisqu'il contient tous les renseignements importants de la semaine à venir. Consultez- le !

- L'Astic-Info sera publié tous les mardis sur le groupe Facebook.

# SORTIES

## Fonctionnement

Les départs et arrivées se font aux heures régulières du camp de jour et à l'endroit habituel, au chalet des loisirs.

## Mauvaise température

En cas de mauvaise température, les sorties ayant lieu à l'extérieur peuvent être annulées. Si c'est le cas, la décision finale sera prise 1 heure avant le départ. Nous nous assurerons de reporter la sortie à une date ultérieure. Si ce n'est pas le cas, un remboursement sera effectué.



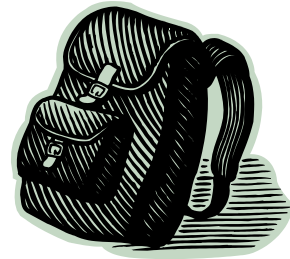
**LE PORT DU CHANDAIL DU CAMP DE JOUR EST OBLIGATOIRE LORS DES SORTIES**

**TOUJOURS APPORTER UN LUNCH FROID LORS DES SORTIES**

# À APPORTER AU CAMP DE JOUR

## À tous les jours j'apporte

- ✓ Mon lunch avec 2 collations (*Attention à la conservation des aliments*)
- ✓ De la crème solaire en vaporisateur
- ✓ Un chapeau ou une casquette
- ✓ Une bouteille d'eau identifiée avec mon nom
- ✓ Mon maillot de bain et ma serviette

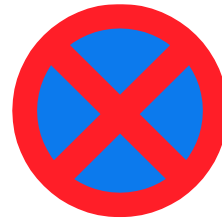


## ATTENTION AUX ALLERGIES !

Certains de nos enfants ont des allergies sévères, il est donc important d'éviter tout aliment allergène, tels que les noix et les arachides.

## À ne pas apporter au camp de jour

- ✓ Argent de poche
- ✓ Objets précieux
- ✓ Cellulaires, jeux électroniques, jeux personnels
- ✓ Les bouteilles et/ou contenants en verre



Les jouets venant de la maison sont interdits afin d'éviter les disputes, les bris et les pertes et ce, même dans l'autobus lors des journées de sorties. Veuillez noter que tout objet se retrouvant dans la liste ci-haut mentionnée sera confisqué pour la journée. Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

## IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

Il est fortement recommandé de bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants afin d'éviter de nombreux objets perdus ou volés.



# LA PROGRAMMATION

## HORAIRE DE LA SEMAINE AU CAMP DE JOUR

|                 |                   |                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Lundi</b>    | Journée régulière | Tous les enfants auront des activités par groupe d'âge, des jeux coopératifs, sportifs ou autres. Une activité spéciale du groupe d'âge sera prévue soit le lundi ou le jeudi.                                     |
| <b>Mardi</b>    | Grand jeu         | Journées thématiques où les enfants participent à différents ateliers afin d'accumuler des points pour participer aux kiosques de fin de journée où ils seront récompensés.                                        |
| <b>Mercredi</b> | Sorties           | Bien vérifier l'horaire des départs et des retours<br>Porter son chandail du camp de jour<br>Apporter un lunch froid.                                                                                              |
| <b>Jeudi</b>    | Journée régulière | Tous les enfants auront des activités par groupe d'âge, des jeux coopératifs, sportifs ou autres. Une activité spéciale du groupe d'âge sera prévue soit le lundi ou le jeudi.                                     |
| <b>Vendredi</b> | Spécialité        | C'est au tour des enfants de parler et de faire leur choix d'activité. Des ateliers d'une durée de 3 heures seront proposés comme par exemple, la cuisine, les arts plastiques, les jeux vidéo, les jeux d'eau ... |

## LE PARTY

Le gala sera présenté le vendredi 19 août dès 18h30 à l'école Langevin. Cette occasion a pour but de récompenser tous les asticots de leur présence et de leur participation. Afin de participer, vous devrez inscrire vos enfants via le coupon de participation qui vous sera distribué au cours de l'été.

## LE FEU DE CAMP



La date et les détails vous seront acheminés via un coupon de participation au courant de l'été. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

# L'ÉQUIPE DU CAMP DE JOUR

Encore une fois, l'équipe du camp de jour est impatiente de débiter l'été au camp ! Mais avant tout, il faut qu'elle se prépare de façon adéquate. Vous trouverez donc ci-dessous un aperçu des formations et du rôle des membres de l'équipe.

## LES ANIMATEURS

Notre équipe est composée de 2 animateurs dans le groupe des 5-6 ans, 2 animateurs dans le groupe des 7, 2 animateurs dans le groupe des 8-9 ans, 2 animateurs dans le groupe des 10-12 ans ainsi qu'un moniteur volant qui se promènera de groupe en groupe.

Tous les animateurs ainsi que les responsables reçoivent une formation adaptée à la structure du camp de jour et en animation adaptée selon leur expérience. De plus, ils ont une période de plus de 25 heures pour planifier la saison estivale afin d'offrir des activités diversifiées à tous les enfants.

Les moniteurs 5-6 ans : Guacamole & Alvin  
Les moniteurs 7 ans : Confetti & Jelly Bean  
Les moniteurs 8-9 ans : Cosmos & Skittles  
Les moniteurs 10-12 ans : Onomatopée & Pringles  
Le moniteur volant : Flash



## L'ÉQUIPE DE COORDINATION

Le responsable du service de garde a pour rôle d'assurer la communication avec les parents et de faire le suivi avec la journée au camp; en plus d'assurer la surveillance et de faire respecter les règlements du camp durant le service de garde. La responsable du camp de jour a pour rôle principal de faire la supervision sur le terrain et d'encadrer les animateurs. Elle assistera également la coordonnatrice dans la gestion de la discipline ainsi que dans l'organisation générale du camp de jour.

Responsable du service de garde : Flash  
Responsable du camp de jour : Bulle  
Coordonnatrice des loisirs : Audrey Provost

## PREMIERS SOINS

Tout le personnel du camp de jour a suivi une formation en premiers soins « urgence camp » d'une durée de 8 heures incluant le RCR. Chaque animateur garde une trousse de premiers soins dans son sac à dos en tout temps, en plus de la trousse principale qui se trouve au chalet des loisirs.



Le code de vie s'applique dès l'arrivée et jusqu'au départ (service de garde inclus) de vos enfants dans tous les lieux et dans toutes les activités organisées par le camp de jour.

## **Général**

- Être toujours en présence d'un animateur.

## **Respect de soi**

- Être de bonne humeur et participer activement aux activités
- Porter des vêtements décents et qui permettent de participer aux activités sportives.

## **Respect des autres**

- Faire preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent le camp (enfants, parents, animateurs, coordonnateurs, etc.).
- Ne pas détruire, briser ou endommager le bien d'autrui.
- Employer un langage poli et respectueux.
- Tenir compte des interventions des animateurs ou des coordonnateurs et agir en conséquence.
- Aucune forme de violence ne sera acceptée.

## **Respect de l'environnement**

- Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp ou l'environnement.
- Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels.
- Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.

## **Code vestimentaire :**

- Chapeau ou casquette.
- Souliers de course ou sandales sportives.
- L'habillement doit permettre de participer, sans contrainte, à toutes les activités. (Ex : s'asseoir par terre, activités sportives, bricolage, etc.)

## **GESTION DE LA DISCIPLINE**

Un enfant qui ne respecte pas les consignes de fonctionnement, qui se montre impoli, non respectueux ou violent par ses gestes ou paroles envers les moniteurs et/ou les autres enfants est passible d'un renvoi définitif du camp sans remboursement possible. En cas de mauvaise conduite, l'escalade des sanctions s'effectuera comme suit :

- 1 avertissement écrit expliquant la nature du problème est donné à l'enfant ;
- 2<sup>e</sup> avertissement écrit et discussion avec le moniteur pour trouver une solution ;
- 3<sup>e</sup> avertissement : Rencontre avec les parents et la responsable et conséquence pour l'enfant ;
- 4<sup>e</sup> avertissement : L'enfant est expulsé pour 1 journée ;
- 5<sup>e</sup> avertissement : L'enfant est expulsé du camp de jour (sans remboursement).

À chaque étape, les parents sont informés de la situation et sont consultés afin de remédier à la situation le plus rapidement possible.

Chaque cas sera évalué selon la gravité et la fréquence du comportement. Une expulsion peut être faite dès le premier avis (bataille grave, trouble de comportement important, violence envers une animatrice, etc.). Nous comptons sur votre appui et votre collaboration afin que chaque jeune profite au maximum de son été.

# Bon été !



L'équipe du camp de jour vous remercie de faire prendre connaissance du code de vie à votre enfant et vous remercie de votre collaboration.

Nous espérons que ce document répond à vos questions.

Vos commentaires sont importants pour nous !!!  
N'hésitez pas à nous en faire part tout au long de l'été!  
Soyez assurés que vos questions, commentaires et suggestions sont toujours les bienvenus et étudiés avec soin.

Nous vous promettons de faire tout en notre pouvoir pour que votre enfant passe un été **inoubliable**.

Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous souhaitons un magnifique été!

